



# BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024

M. <input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/>	NOM :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	LIEU DE NAISSANCE :	EXAMEN DE GALOP ACQUIS :
		N° DE LICENCE FFE :
RESPONSABLE [NOM ET PRENOM] SI LE CAVALIER EST MINEUR :		PERE <input type="checkbox"/> MERE <input type="checkbox"/> TUTEUR <input type="checkbox"/>
ADRESSE : N°, RUE :		CODE POSTAL ET VILLE :
NUMERO DE TELEPHONE PORTABLE :	NUMERO DE TELEPHONE FIXE :	EMAIL :
CONTACT EN CAS D'URGENCE	NOM/PRENOM :	TEL :
ETUDIANT – COPIE CARTE	AVANTAGE FAMILLE – INDIQUER LE PRENOM DES ENFANTS	SIGNATURE DU RESPONSABLE :

## La licence FFE est obligatoire pour pratiquer l'équitation au club

La licence me permet d'être assuré(e) dans tous les centres équestres affiliés FFE de France, de passer les examens fédéraux et de participer à une dynamique sportive.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des prestations équestres, les conditions d'assurance de la licence fédérale et les éventuelles possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires. Le règlement intérieur du club est mis à disposition sur simple demande et en téléchargement sous: [Règlement intérieur \(ecolewaldhof.fr\)](http://reglementinterieur.ecolewaldhof.fr)

Les Infos club sont, elles, consultables sur: [www.ecolewaldhof.fr](http://www.ecolewaldhof.fr)

**Je reconnais expressément qu'en cas de souscription d'un forfait annuel, je renonce à tout remboursement, quel qu'en soit le motif.**

Depuis le 17 mai 2021, la fourniture d'un certificat médical pour les mineurs n'est plus obligatoire, y compris pour la pratique de la compétition. Cette obligation est remplacée par le renseignement chaque année d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur à réaliser avec ses parents ou représentants légaux. Si le mineur répond "oui" à une ou plusieurs questions, il devra fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive. Le questionnaire est consultable et téléchargeable depuis la "page cavalier FFE" du licencié concerné : [FFE - SIF \(telemat.org\)](http://FFE-SIF(telemat.org)) (voir arrêté [du 7 mai 2021](#)).

Pour les cavaliers majeurs, la procédure est inchangée.

**Questionnaire relatif à l'état de santé pour les mineurs : OUI / NON (barre la mention inutile)**

**Présence d'un certificat médical (majeur ou mineur si requis): OUI / NON (barre la mention inutile)**

*En cas d'absence de ce document, le bénéficiaire des prestations renonce à tout remboursement en cas de contre-indication médicale survenant après la souscription*

J'autorise également le club à diffuser mon image sur le site internet du club pour promouvoir ses activités.

Fait à La Wantzenau, le

Signature :

**Mention manuscrite à rajouter : Lu et approuvé.**

**Représentant légal si le bénéficiaire est mineur**



Bulletin d'inscription Reprises Saison 2024-2025

**Ecole d'Equitation du Waldhof- Académie Equestre**

Association de Droit local enregistrée auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg vol 90 folio 184

Siège social: Maison des Associations- 1 Place des Orphelins- 67 000 STRASBOURG

Adresse postale: Ferme du Waldhof- 67 610 LA WANTZENAU

SIRET : 752 777 649 00019 Téléphone : 03.88.96.60.57 Mail : [accueil@ecolewaldhof.fr](mailto:accueil@ecolewaldhof.fr)

I ban : 15135 09017 08000 487147 05 BIC :CEPAFRPP513



# BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024

REPRISE CHOISIE :	JOUR :	HEURE :
-------------------	--------	---------

COTISATION*		REMISE**	Licence FFE
Enfants de 3 à 5 ans	80 €		25 €
Jeune de 6 à 15 ans	90 €		25 €
Jeune de 16 à 25 ans	140 €		25 € (-18 ans) et 36 € majeurs
Adulte. + de 26 ans	160 €		36 €

\*\*Remise de 10 % sur 2ème et 3ème cotisation. De 15 % pour la 4<sup>ème</sup> cotisation

\*2 € par cotisation seront reversés à l'association du Repos des Hugogos

Soutien à l'Association des Hugogos, montant du don :	TOTAL 1.
---	----------

FORFAIT ANNUEL (paiement intégral avant le 31/12/24) 36 séances du 02/09/2023 au 04/07/2025 valable du lundi au samedi inclus	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	MONTANT
Forfait 1h / semaine non reportable	550 €	660 €	
Forfait 2h/ semaine non reportable	1000 €	1200 €	
Forfait baby, minime	500 €		
10% de remise accordée aux étudiants 3 <sup>ème</sup> cycles (université, BTS, prépa) copie carte obligatoire			
Licence 2024 à prendre obligatoirement lors de l'inscription		TOTAL 2.	

LES CARTES ET TICKETS DE REPRISES	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	MONTANT
Carte 10h	210 €	260 €	
Carte 5h00	125 €	145 €	
Carte recharge 10h pour les cavaliers au forfait annuel	180 €	210 €	
Ticket à l'unité	30 €	35 €	
		TOTAL 4.	

LES LECONS PARTICULIERES (sur Rendez-vous)		
Leçons particulières LP 1H	Solo : 50€ Duo : 40€/personne Trio et + : 30€ / personne	
		TOTAL 5.

Compétitions		
Moins de 18 ans coaching + location équidé	30€ le 1 <sup>er</sup> tour ; 20€ les tours suivants	
Plus de 18 ans coaching + location équidé	35€ le 1 <sup>er</sup> tour ; 20€ les tours suivants	
Transport (6 cavaliers minimum)	< 30km 40€ >40 km 50€	
		TOTAL 6.

**TOTAL GENERAL 1+2+3+4+5+6**

Bulletin d'inscription Reprises Saison 2024-2025

**Ecole d'Equitation du Waldhof- Académie Equestre**

Association de Droit local enregistrée auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg vol 90 folio 184

Siège social: Maison des Associations- 1 Place des Orphelins- 67 000 STRASBOURG

Adresse postale: Ferme du Waldhof- 67 610 LA WANTZENAU

SIRET : 752 777 649 00019 Téléphone : 03.88.96.60.57 Mail : [accueil@ecolewaldhof.fr](mailto:accueil@ecolewaldhof.fr)

I ban : 15135 09017 08000 487147 05 BIC :CEPAFRPP513





# BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024

Accueil équadés extérieurs	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	MONTANT
Ticket passager avec son équadé - cours collectif	30 €		
Carnet 10 tickets pour les membres à jour de leur cotisation - cours collectif	200 €		
Location infrastructures	15€ / équadé, maximum 3h		
Leçon particulière	Solo 1h : 45€ Duo 1h : 35€ / personne		

Forfait découverte, licence FFE incluse dans le tarif	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	MONTANT
(3 reprises : 1 reprise de présentation du club et d'évaluation + 2 reprises en cours collectifs)	90 € Licence (25€) + 3 séances (65€)	105 € Licence (36€) + 3 séances (69€)	

TON ANNIVERSAIRE AU WALDHOF	MONTANT
En fonction de la météo : <ul style="list-style-type: none"><li>- Soit une promenade en forêt</li><li>- Soit des jeux à poneys dans le petit manège</li></ul> Encadrement d'1h30 comportant la préparation des poneys, la promenade ou les jeux. Horaires : dimanche après-midi, 14h, 15h30 ou 16h30 (16h30 en été uniquement) Ensuite tu pourras inviter tes amis à goûter au club house ou sur la terrasse en organisant toi-même ton goûter. Tu as également la possibilité de demander à Alvaro au club house de le préparer en le contactant au 06.80.64.38.75 pour en connaître le prix selon la prestation demandée.	
Tarif sans goûter (minimum de 6 enfants, maxi 12 - à partir de 4 ans) : 20 €/enfant	

TEXTILES WALDHOF	Chaussettes	Tee-shirt
	4 €	10 €

## Les forfaits ne sont pas actifs sur les périodes suivantes :

Vacances Toussaint : Pas de cours du lundi 21 octobre 2024 au dimanche 3 novembre 2024  
Vacances Noël : Pas de cours du lundi 23 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025  
Vacances d'Hiver : Pas de cours du lundi 10 février 2025 au dimanche 23 février 2025  
Vacances de Printemps : Pas de cours du lundi 7 avril 2025 au dimanche 20 avril 2025

**Le forfait annuel** permet d'être inscrit automatiquement et prioritairement à la reprise choisie d'une semaine à l'autre. Le forfait annuel est nominatif, personnel et non cessible.

Les séances manquées seront rattrapables **dans la limite de 10 séances maximum**, à la condition d'avoir prévenu au moins 24 h à l'avance soit par mail [accueil@ecolewaldhof.fr](mailto:accueil@ecolewaldhof.fr) ou tél 03.88.96.60.57.

**Les rattrapages devront être faits avant le 07 juillet 2025, en dehors des stages et ne seront pas remboursables.**

Des facilités de paiement peuvent être accordées pour le règlement du **forfait annuel** :

**Un échelonnement de septembre à décembre, sous réserve d'établir l'intégralité des chèques à l'inscription.**

Les cours BABY du dimanche pourront être annulé pour des raisons de concours. Ils seront récupérables soit le mercredi soit pendant les stages.



Bulletin d'inscription Reprises Saison 2024-2025

**Ecole d'Equitation du Waldhof- Académie Equestre**

Association de Droit local enregistrée auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg vol 90 folio 184

Siège social: Maison des Associations- 1 Place des Orphelins- 67 000 STRASBOURG

Adresse postale: Ferme du Waldhof- 67 610 LA WANTZENAU

SIRET : 752 777 649 00019 Téléphone : 03.88.96.60.57 Mail : [accueil@ecolewaldhof.fr](mailto:accueil@ecolewaldhof.fr)

I ban : 15135 09017 08000 487147 05 BIC :CEPAFRPP513



# BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024

Annexes.

## 1-Information générales

### Comment choisir la reprise correspondante à mon niveau ?

Le niveau de la reprise indique le galop que le cavalier doit posséder et non le diplôme que le cavalier prépare. Donc si j'ai le galop 4 je m'inscris dans les leçons galop 4. Pour les cavaliers n'ayant pas passés leurs galops, n'hésitez pas à demander conseil à vos enseignants pour savoir quelle leçon sera la plus adaptée à votre niveau.

### TNL qu'est-ce que c'est ?

Les reprises TNL (Tous Niveaux Loisir) sont des reprises au cours desquelles le cavalier peut pratiquer différentes disciplines (dressage, saut d'obstacles, balade, ...) sans suivre un programme de préparation pour le passage des galops.

### Les leçons compétitions ?

Elles s'adressent aux cavaliers désirant sortir en compétition et servent d'entraînement pour les compétiteurs et leurs montures.

### Et la leçon extérieure ?

C'est une leçon qui se déroule exclusivement à l'extérieur comme son nom l'indique, les cavaliers alternent une semaine PTV (Parcours en Terrain Varié), cross et balade. Elle est accessible à partir du galop 4.

---

## 2-Leçons Poney au Waldhof

### Baby poney : Enfants de 3 à 5 ans

Séance : 15 min de préparation avec l'enseignant et 45 min d'équitation. Les poneys doivent être tenus par un adulte durant la séance

Objectif : Découverte de l'animal et de l'équitation de manière ludique et pédagogique.

(s')Equilibrer	Avancer	Tourner
Stabiliser son équilibre au pas Découvrir son équilibre au trot	Découvrir les aides permettant de faire avancer et s'arrêter son poney	Découvrir les aides permettant de faire tourner son poney Effectuer un tracé simple au pas.

Les cours BABY du dimanche pourront être annulés pour des raisons de concours. Ils seront récupérables soit le mercredi soit pendant les stages.

### Minime

Enfants de 4 à 6 ans, cours accessible après une année de Baby poney

Séance : 15 min de préparation avec l'enseignant et 45 min d'équitation. Les poneys ne sont pas tenus par les parents.

Objectif : Passer le Poney d'Or

(s')Equilibrer	Avancer	Tourner
Trotter enlevé en rythme	Faire avancer son poney au pas et trotter quelques foulées	Diriger son poney sur un tracé simple au pas. Rester sur la piste au trot.

### Débutant

Enfants de 6 ans et +

Séance : 15 min de préparation avec l'enseignant et 45 min d'équitation (montoir compris)

Objectifs : poney d'or en milieu d'année, galop de bronze, d'argent ou d'or en fin d'année.



Bulletin d'inscription Reprises Saison 2024-2025

**Ecole d'Equitation du Waldhof- Académie Equestre**

Association de Droit local enregistrée auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg vol 90 folio 184

Siège social: Maison des Associations- 1 Place des Orphelins- 67 000 STRASBOURG

Adresse postale: Ferme du Waldhof- 67 610 LA WANTZENAU

SIRET : 752 777 649 00019 Téléphone : 03.88.96.60.57 Mail : [accueil@ecolewaldhof.fr](mailto:accueil@ecolewaldhof.fr)

I ban : 15135 09017 08000 487147 05 BIC :CEPAFRPP513



# BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024

## **Poney d'or**

Enfants ayant effectués une année de minime ou une année de débutant.

Séance : 1h d'équitation (montoir compris), préparation en autonomie.

Objectif : Passage du galop 1

## **3- Le REPOS des HUGOGOS**

L'association a vu le jour en 1997 au sein même de l'Ecole d'Equitation du Waldhof par la volonté des cavaliers soucieux du devenir des équidés du club au moment de leur retraite ou réforme pour raison de santé.

Leur mission, mettre en place un suivi de qualité auprès des équidés qui sont en familles d'accueil et prendre soins des Équidés à la charge de l'association (pensions) pour des raisons de santé, afin de leur garantir une fin de vie sans négligence.

En adhérent, **20€/an/membre** à leur association Le REPOS des HUGOGOS, vous contribuez à apporter une reconnaissance du bien fondé de leurs missions. Par **un don libre** de soutien, vous contribuez à leur assurer de pouvoir mettre en œuvre ces suivis et soins des équidés retraités. Le REPOS des HUGOGOS est une association à but non lucratif et a été reconnue d'intérêt général (66% de la somme versée est déductible des impôts).

-----



Bulletin d'inscription Reprises Saison 2024-2025

**Ecole d'Equitation du Waldhof- Académie Equestre**

Association de Droit local enregistrée auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg vol 90 folio 184

Siège social: Maison des Associations- 1 Place des Orphelins- 67 000 STRASBOURG

Adresse postale: Ferme du Waldhof- 67 610 LA WANTZENAU

SIRET : 752 777 649 00019 Téléphone : 03.88.96.60.57 Mail : [accueil@ecolewaldhof.fr](mailto:accueil@ecolewaldhof.fr)

I ban : 15135 09017 08000 487147 05 BIC :CEPAFRPP513